

La Présidente de Nantes Université,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n°95-979 du 25 août 1995 modifié relatif au recrutement des travailleurs handicapés dans la fonction publique ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de recrutements sans concours d'adjoints techniques de recherche et de formation et fixant le nombre et la répartition des postes offerts à ces recrutements y compris BOE

DÉCIDE

Article 1^{er} : La commission de sélection pour le recrutement ouvert aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi d'adjoints techniques de recherche et de formation, BAP J, emploi-type Adjoint-e en gestion administrative, organisée par NANTES UNIVERSITE est composée ainsi qu'il suit :

Madame REZEAU Stéphanie, Technicienne de recherche et de formation de classe exceptionnelle, Présidente, Nantes Université, Nantes,
Monsieur GUNDOG Hasan, Ingénieur d'étude contractuel, Nantes Université, Nantes,
Madame LANDRON Delphine, Ingénieure d'études de classe normale, Nantes Université, Nantes,
Madame POTEL Marion, Cap Emploi, Nantes.

Article 2 : Le Directeur des ressources humaines et du dialogue social de Nantes Université est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nantes, le 13 mai 2026.

Pour la Présidente de Nantes Université
et par délégation
Le Directeur adjoint des ressources humaines et du dialogue
social

Vincent EUDELIN



 Pour la Présidente et par délégation
Vincent EUDELIN
Le Directeur adjoint des ressources humaines et du dialogue social
